



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

PORTRAIT RELATIF À LA RESTAURATION DES HABITATS DU POISSON

Sommaire exécutif

Préparé pour Pêches et Océans Canada (MPO)

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : CW2329669

Valeur du contrat : 39 837,02 \$ (TVH comprise)

Date d'octroi : 7 septembre 2023

Date de livraison : 25 mars 2024

Numéro d'enregistrement : POR 037-23

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse DFO.PublicOpinionResearch-RechercheOpinionPublique.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une étude qualitative menée par Léger Marketing inc. pour le compte du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO). L'étude qualitative a été menée entre le 8 décembre 2023 et le 25 mars 2024.

This publication is also available in English under the title *Portrait of fish habitat restoration*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite au préalable doit être obtenue auprès de Pêches et Océans Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Pêches et Océans Canada à l'adresse : DFO.PublicOpinionResearch-RechercheOpinionPublique.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Pêches et Océans Canada

200 rue Kent
Ottawa ON K1A 0E6

Numéro de catalogue :

Fs124-11/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-72106-4

Publication connexe (numéro d'enregistrement: POR 037-23) :

- Numéro de catalogue : Fs124-11/2024E-PDF (rapport en anglais)
978-0-660-72105-7

Résumé

Léger Marketing inc. (Léger) est heureuse de présenter à Pêches et Océans Canada (MPO) le présent rapport sur les résultats d'une recherche qualitative conçue pour dresser un portrait relatif à la restauration des habitats du poisson. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par le MPO (numéro de contrat CW2329669, octroyé le 7 septembre 2023).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Plusieurs menaces contribuent au déclin des écosystèmes dulcicoles (en eau douce) et marins au Canada. Effectivement, la dégradation et la perte des habitats, notamment par les modifications des débits et des conditions de passage du poisson sont souvent constatées. La restauration fournit l'occasion d'atténuer et de réparer les effets antérieurs de ces pressions sur les habitats et les écosystèmes. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la restauration pour améliorer la santé de l'écosystème, appuyer les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, préserver la biodiversité et protéger les espèces en péril. Pêches et Océans Canada (MPO) contribue au respect des engagements internationaux pris par le Canada en matière de restauration écologique, par exemple, dans le cadre des objectifs d'Aichi de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et des objectifs de développement durable de l'ONU pour 2030.

Le Programme de protection du poisson et de son habitat de la région du Québec souhaite mettre en place des activités de communication qui auront comme but premier la réalisation d'un portrait préliminaire des besoins de restauration des habitats aquatiques du Québec. Les préoccupations et les priorités de restauration (espèces, habitats et interventions) seront alors identifiées.

La recherche sur l'opinion publique (ROP) permettra de rejoindre rapidement un large éventail de praticiens de la restauration du Québec afin de recueillir les informations pertinentes pour y établir les bases de ce portrait.

Objectifs

Consulter les intervenants ciblés pour obtenir des informations pertinentes en lien avec leurs connaissances et expertises dans le domaine des écosystèmes aquatiques. Concrètement, établir le portrait général de l'habitat du poisson en termes de restauration à partir d'une description sommaire par région basée sur ces éléments (sans s'y restreindre) :

- Les espèces, les lieux et les fonctions écosystémiques importants pour le poisson et son habitat.
- Les constats, les connaissances, les besoins et enjeux qui concernent les habitats aquatiques.
- Les menaces qui pèsent sur l'habitat du poisson et les possibilités de restauration qui s'attaquent aux causes profondes de la dégradation.
- Les opportunités de restauration / réhabilitation existantes ou potentielles.

1.2 Méthodologie

Recherche qualitative — Entrevues en profondeur

Des entrevues individuelles ont été réalisées auprès des spécialistes et/ou praticiens de la gestion, conservation et/ou restauration des habitats aquatiques.

L'étude qualitative a permis d'explorer en profondeur les besoins, les menaces et les opportunités liées à l'habitat du poisson et les possibilités de restauration.

L'étude a ciblé les sept secteurs identifiés par le MPO.

Secteur	Région administrative	Nombre d'entrevues réalisées
1	Bas Saint-Laurent (01)	8
1	Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (11)	
2	Saguenay Lac-Saint-Jean (2)	3
2	Côte-Nord (09)	
2	Nord du Québec (10)	
3	Capitale nationale (03)	7
3	Mauricie (04)	
4	Outaouais (07)	6
4	Abitibi Témiscamingue (08)	
4	Lanaudière (14)	
4	Laurentides (15)	
5	Etrie (05)	8
5	Chaudière-Appalaches (12)	
5	Centre-du-Québec (17)	
6	Montréal (06)	5
6	Laval (13)	

6	Montréal (16)	
7	Portée d'action provinciale- sur tout le Québec	8

Léger était responsable du recrutement des participants et de la réalisation des entrevues. La liste des personnes interrogées a été fournie par le MPO. Les personnes interrogées ont été contactées à l'avance par le ministère pour les avertir de la communication prochaine de Léger et de la raison de l'entretien. En général, la population étudiée a été organisée selon les catégories suivantes :

- ONG dont les mandats touchent les écosystèmes aquatiques (Comités ZIP, Organismes de bassins versants, etc.)
- Chercheurs et experts

38 entrevues ont été réalisées avec des ONG, et 7 entrevues ont été réalisées auprès de chercheurs.

Les entrevues ont été structurées selon un guide conçu par Léger à partir d'un plan fourni par le MPO.

Quarante-cinq entrevues ont été menées par un professionnel de haut niveau de Léger et ont duré en moyenne environ 45 minutes.

Les entrevues ont été menées dans la langue officielle choisie par les personnes interrogées (français ou anglais).

Un incitatif de 150 \$ a été fourni aux participants pour les encourager à participer aux entrevues en profondeur.

Toutes les séances d'entrevues en profondeur ont été modérées et supervisées par un chercheur principal de Léger assisté d'un analyste de recherche. Le guide de discussion (qui se trouve à l'annexe A.2) était un guide semi-structuré. Il a permis au modérateur de suivre le fil de la discussion et de s'assurer qu'un éventail de thèmes était couvert, tout en laissant suffisamment de place aux participants pour qu'ils puissent s'exprimer et faire part en détail de leurs expériences, idées, opinions et perceptions.

La recherche qualitative donne un aperçu des opinions d'une population ou d'un groupe, plutôt qu'une mesure en pourcentage des opinions exprimées, comme le ferait une étude quantitative.

1.3 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles du MPO. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. La recherche qualitative donne un aperçu des opinions d'une population ou d'un groupe, plutôt qu'une mesure en pourcentage des opinions exprimées, comme le ferait une étude quantitative. Les résultats de ce type de recherche doivent être considérés comme purement indicatifs. Aucune conclusion quant à la population générale ne peut être déduite en s'appuyant sur les résultats de cette recherche.

Certaines limites de cette recherche doivent également être soulignées :

- L'importance de la fonction écosystémique a été peu abordée en raison de la difficulté à obtenir ces informations.
- Le profil des participants interrogés et la localisation de leurs connaissances ont conduit à ce que les résultats de l'étude se concentrent davantage sur les milieux d'eau douce que sur les milieux marins.
- En raison de la nature semi-dirigée des discussions, certaines informations partagées par les participants concernaient des aspects hors du mandat du MPO. Ces informations ont été incluses dans les résultats de l'étude lorsqu'elles étaient pertinentes.
- La portée géographique des connaissances de certains participants allait au-delà du secteur spécifique pour lequel ils ont été approchés, il se peut donc que les informations dans diverses sections incluent quelquefois certains éléments relatifs à d'autres secteurs.
- La participation aux entrevues étant sur une base volontaire, le nombre de participants diffère d'un secteur à l'autre, ce qui influence l'étendue des informations collectées et la diversité des points de vue selon les secteurs.

1.4 Aperçu des résultats

État des connaissances

Les participants à l'étude affichent un éventail de connaissances sur la conservation et la restauration des milieux aquatiques au Québec, influencés par leur bagage professionnel, académique, et expérientiel. L'auto-évaluation de leur niveau de connaissance varie de modeste à excellente. Quand ils qualifient leur niveau de connaissance de moyen, c'est surtout compte tenu de la difficulté d'accès et la grande superficie de certaines régions, ou encore de la complexité de l'écosystème plutôt que par manque d'expérience ou d'implication dans les problématiques liées aux habitats aquatiques de la région.

Même sans une formation initiale en biologie pour certains, l'étroite collaboration avec des spécialistes et une implication significative dans les actions de leur organisation leur permettent de disposer de connaissances avancées sur les problématiques liées aux habitats aquatiques de leur secteur.

Protection des habitats et menaces présentes

Hormis les habitats aquatiques déjà protégés par une réglementation, plusieurs habitats aquatiques ont été mentionnés. La liste comprenait à la fois de grands et de petits cours d'eau, ainsi que des plans d'eau variés. L'importance de ces habitats provenait de leur valeur écologique (zones cruciales pour la biodiversité et la survie d'espèces menacées), leur valeur économique (activités de pêche ou de tourisme), leur rôle social (alimentation en eau potable), et en espaces récréatifs.

Les pressions et les dégradations que subissent les habitats aquatiques cités varient selon la localisation et la nature des habitats. Les participants ont mentionné plusieurs formes de dégradation et de pressions, qui résulteraient d'activités humaines et de changements environnementaux. Le dragage, le développement côtier, et l'urbanisation perturberaient les habitats naturels et modifient les courants, nuisant à la faune aquatique et à la migration d'espèces comme le saumon. Les changements climatiques affecteraient la température de l'eau, l'acidification, et les régimes hydrologiques, menaçant la biodiversité. L'agriculture et l'urbanisation contribueraient à la dégradation de la qualité de l'eau par le ruissellement de polluants, tandis que l'érosion des berges et l'introduction d'espèces envahissantes déséquilibreraient les écosystèmes. La fragmentation des habitats par les infrastructures humaines et la pollution industrielle et domestique aggraverait

ces impacts. Ces pressions seraient exacerbées par des pratiques de gestion de l'eau inappropriées, l'augmentation du trafic maritime, et la pollution chimique, etc.

Il a également été relevé que, bien que certains habitats bénéficient d'une protection réglementaire, cette dernière ne serait pas systématiquement appliquée dans de nombreux cas. En conséquence, certains habitats subiraient toujours une dégradation, faute de contrôles suffisants pour assurer le respect de la législation.

Secteurs faisant l'objet de mobilisation

Les différents secteurs couverts font l'objet d'une mobilisation importante pour la conservation des habitats aquatiques. Les efforts se traduisent par des initiatives ciblées de conservation et de restauration, des campagnes de sensibilisation visant à éduquer le public sur les enjeux écologiques, ainsi que par des programmes de recherche et de suivi destinés à évaluer l'état des milieux aquatiques et des espèces présentes.

Secteurs prioritaires

Plusieurs participants ont identifié des secteurs prioritaires pour la restauration et la conservation des habitats aquatiques incluant des habitats affectés par l'industrie, des zones subissant l'érosion et la sédimentation, et des secteurs affectés par l'agriculture intensive. La nécessité de travaux de restauration urgents est soulignée, particulièrement pour contrer les effets de la pollution, la dégradation par les nutriments et les pesticides, et pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans les zones urbanisées. Des efforts spécifiques sont également nécessaires pour étendre les aires protégées et gérer durablement les terres agricoles afin de limiter leur impact sur les écosystèmes aquatiques. La conservation est urgente dans les zones où l'agriculture et le développement résidentiel exacerbent la pollution et la fragmentation des habitats.

En lien avec l'identification des secteurs prioritaires pour des projets de restauration, certains intervenants ont mis de l'avant certains éléments à prendre en considération. D'une part, un groupe d'intervenants favorisait une approche axée sur la suppression des causes de la dégradation environnementale, plutôt que sur la mise en œuvre de mesures de restauration. Ces participants soulignaient que les efforts de restauration ne sauraient être fructueux tant que les menaces ou pressions sous-jacentes persistent. Ils arguaient également qu'en éliminant les sources de dégradation, on donnerait à l'environnement l'opportunité de retrouver son état naturel d'origine. D'une autre part, d'autres participants ont avancé qu'ils n'avaient pas ou pas encore les données nécessaires qui leur permettraient d'identifier le niveau de dégradation des habitats de leur secteurs permettant d'établir une priorité. Et enfin, quelques autres participants ont mentionné que les différents écosystèmes sont liés et qu'il est difficile de prioriser un secteur plutôt qu'un autre.

Espèces aquatiques valorisées

De nombreuses espèces aquatiques valorisées ont été citées pour leur rôle essentiel dans les écosystèmes, leur importance économique pour la pêche, et leur signification dans les efforts de conservation. Cependant, ces espèces font face à de multiples menaces telles que la dégradation de leur habitat naturel due au développement côtier, les changements climatiques, la pollution, et l'augmentation du trafic maritime, qui compromettent leur survie.

Projets de restauration réalisés

Au Québec, une série d'initiatives de restauration a été mise en œuvre pour aborder les préoccupations écologiques liées aux habitats aquatiques, ces projets de restauration visaient notamment de rétablir la connectivité aquatique, la lutte

contre les espèces envahissantes, et la restauration des frayères. Des initiatives spécifiques ont été également réalisées telles qu'une meilleure protection des bandes riveraines, la recharge des plages et la revégétalisation des zones côtières érodées pour restaurer les habitats naturels et accroître la résilience face aux événements climatiques extrêmes.

Facteurs de succès

Les facteurs de succès des projets de restauration résident principalement dans la collaboration étroite et le partenariat entre divers acteurs, tels que les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés locales, et le secteur privé, qui favorisent un partage efficace des ressources et des connaissances. Un financement stable et suffisant est également crucial, permettant de démarrer et de soutenir les initiatives sur le long terme. L'engagement actif des communautés locales et la sensibilisation environnementale jouent un rôle fondamental, en renforçant le soutien et la participation aux efforts de restauration. De plus, la planification et la gestion adaptatives des projets, basées sur un suivi scientifique rigoureux et une évaluation continue, sont essentielles pour ajuster les actions en fonction des conditions changeantes et maximiser leur efficacité.

Défis et difficultés à la réalisation de projets de restauration

En revanche, les projets de restauration font face à plusieurs défis et difficultés, parmi lesquels le manque de financement et de ressources se distinguent comme un obstacle majeur, limitant souvent la portée et l'efficacité des initiatives. Les difficultés de collaboration et de coordination entre les différents partenaires, causées par des divergences d'intérêts ou un manque de communication, peuvent également compromettre la réalisation des projets. La résistance de la communauté ou des propriétaires fonciers, ainsi que les contraintes réglementaires et administratives, peuvent retarder ou entraver les actions de restauration. De plus, l'absence d'un suivi et d'une évaluation rigoureuse empêche une compréhension claire de l'efficacité des interventions, limitant la capacité à ajuster les stratégies et à apprendre des expériences passées.

Projets de restauration clés en main ou faciles à réaliser

Bien que les projets de restauration "clés en main" soient relativement rares en raison des exigences requises, notamment pour le financement et les autorisations environnementales, certaines initiatives de restauration plus accessibles ont été mises en évidence. Parmi elles, la transplantation des zostères pour réhabiliter les habitats marins, la revégétalisation des abords des cours d'eau pour limiter l'érosion et l'accumulation de sédiments, la restauration de cours d'eau à la suite d'infractions réglementaires, le nettoyage des berges pour éliminer le plastique, etc.

Projets de restauration d'envergure

Certains projets de restauration de grande envergure qui pourraient être réalisés ont été cités. Ces initiatives ambitieuses comprennent par exemple la restauration des habitats le long du fleuve Saint-Laurent et l'amélioration de la connectivité des cours d'eau en supprimant les barrages obsolètes ou en améliorant les conditions de passage du poisson, essentiel pour la libre circulation des espèces aquatiques.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé :

Christian Bourque, chercheur principal

Léger Marketing inc.